

	Évaluation menée sur le terrain	
	Évaluation menée auprès d'informateurs clés par téléphone	

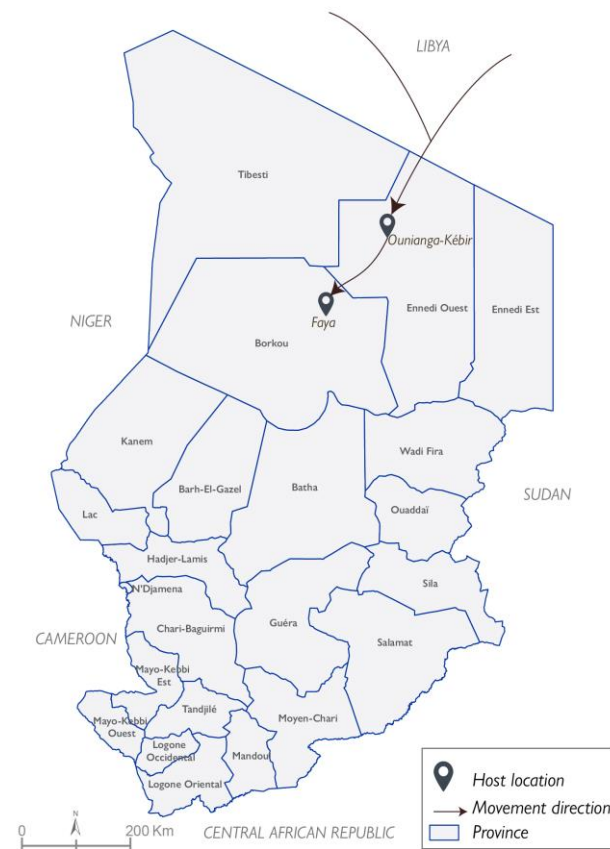
L'objectif de l'Emergency Tracking Tool (ETT) est de collecter des informations sur les mouvements de population importants et soudains. Les informations sont recueillies par le biais d'entretiens avec des informateurs clés ou d'observations directes. Ce tableau de bord présente des informations sur des mouvements qui ont eu lieu **le 30 Janvier, le 19 et le 20 Février 2023 dans les villes de Faya et Ounianga-Kébir, situées dans les provinces de Borkou et de l'Ennedi-Ouest, près de la frontière libyenne.**

## RÉSUMÉ DE L'ÉVÉNEMENT

	Population collectivement expulsée : <b>219 personnes</b>		Raison du mouvement: <b>Expulsion collective</b>		Lieu de départ: <b>Libye</b>
	Lieux d'accueil: <b>Ounianga-Kébir (Ennedi-Ouest) et Faya (Borkou)</b>		Mode de transport: <b>11 Véhicules</b>		Date du mouvement: <b>30 Janvier, 19 et 20 février 2023</b>

Durant la période du 30 janvier au 20 février 2023, au total **217 ressortissants tchadiens et 2 ressortissantes nigériennes** ont été expulsés collectivement de la Libye et sont arrivés en trois vagues dans les villes de Faya et d'Ounianga - Kébir. Parmi ces personnes, 45 ressortissants tchadiens sont arrivés à Faya le 30 janvier 2023 ; 106 ressortissants tchadiens (parmi eux 17 sont des mineurs) et 2 ressortissantes nigériennes sont arrivés à Ounianga-kébir le 19 février ; et 66 ressortissants tchadiens sont arrivés à Ounianga-Kébir le 20 février 2023. La première vague des ressortissants tchadiens a été enregistrée et assistée en vivre et transport par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Cependant, les deux autres vagues de personnes expulsées (**174 personnes**) n'ont reçu aucune assistance. De plus, la plupart des personnes expulsées sont originaires d'Abéché, Ati, Mao, Moussoro, Oumhadjer et Bokoro ; et la majorité des individus ont déclaré avoir été en prison pendant 2 à 4 ans à Benghazi et Tripoli (Libye) avant d'être expulsés.

Ainsi, les 174 personnes expulsées vivent dans une situation d'extrême vulnérabilité et ne disposent d'aucun moyen pour poursuivre leur voyage vers leur communauté d'origine. De ce fait, ils ont indiqué avoir **urgemment besoin de nourriture après avoir fait plusieurs jours sans manger, des articles non alimentaires notamment les couvertures et nattes ainsi que d'assistance de transport vers leurs localités d'origine.**



## BESOINS PRIORITAIRES



**Nourriture**



**Articles Non alimentaires**



**Transport**

*Avertissement : Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.*